

Regards comparatistes sur la réforme du droit des obligations en Belgique

Le droit belge connaît aujourd'hui un processus de profonde refondation. L'un des chantiers les plus importants de cette réforme concerne le code civil, et notamment ses dispositions relatives au droit des obligations.

Ce code est jusqu'ici demeuré très proche du code Napoléon. L'heure du divorce d'avec le droit français pourrait cependant avoir sonné.

En 2018, deux avant-projets de loi consacrés respectivement au droit des contrats et au droit de la responsabilité civile extracontractuelle ont été publiés. Enrichis à la suite d'une consultation publique, ils attendent maintenant d'être soumis au Parlement.

La publication de ces deux textes, extrêmement riches et nourris de diverses influences, est l'occasion de relancer le dialogue entre le droit des obligations belge – à rénover – et le droit des obligations français – partiellement réformé.

Les deux conférences organisées par l'Institut de droit comparé permettront d'envisager dans une perspective comparative les deux avant-projets. Chaque texte fera l'objet d'une présentation générale par un membre de la commission belge de réforme. Un juriste français fera ensuite part de ses observations et de ses questions, avant qu'un second membre de la commission de réforme n'approfondisse certains aspects de l'avant-projet, particulièrement intéressants au regard du droit français. Suivra un large temps de discussion avec la salle.

Organisé par l'Institut
de droit comparé
de l'université
Panthéon-Assas

Coordination scientifique :

J.-S. Borghetti

Professeur à l'université
Panthéon-Assas

Entrée libre

Renseignements :

[jean-michel.corbellini@u-
paris2.fr](mailto:jean-michel.corbellini@u-paris2.fr)

Programme

Jeudi 7 mars 2019, 16h00-18h30

Salle 4, Centre Panthéon
12, place du Panthéon, 75005 Paris

La réforme du droit des contrats

Ilse SAMOY

Professeur à la KU Leuven

Membre de la commission de réforme du droit des obligations

Patrick WÉRY

Professeur à l'université catholique de Louvain

Co-président de la commission de réforme du droit des obligations

Jean-Sébastien BORGHETTI

Professeur à l'université Panthéon-Assas

* * *

Jeudi 21 mars 2019, 16h00-18h30

Salle des Conseils, Centre Panthéon
12, place du Panthéon, 75005 Paris

La réforme du droit de la responsabilité civile extracontractuelle

Hubert BOCKEN

Professeur émérite de l'université de Gand

Co-président de la commission de réforme du droit de la responsabilité

Bernard DUBUISSON

Professeur à l'université catholique de Louvain

Co-président de la commission de réforme du droit de la responsabilité

Jonas KNETSCH

Professeur à l'université Jean Monnet Saint-Etienne